



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS LE JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018 À la bibliothèque de l'école à 19 H 45

Le mardi 27 août 2018

Aux parents des élèves de l'école Père-Marquette

Comme chaque année, la Loi sur l'instruction publique demande de convoquer les parents des élèves de l'école en assemblée générale avant le 30 septembre. Cette assemblée générale a principalement pour but d'élire des parents au conseil d'établissement, au comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, ainsi que de former, reconduire ou ne pas reconduire un OPP (organisme de participation des parents).

Si vous désirez participer activement aux décisions qui touchent la vie de l'école, tel que la grille-matières, le projet éducatif, la convention de gestion et de réussite éducative et le budget de fonctionnement de l'école, le conseil d'établissement est l'endroit pour discuter de ces sujets.

Il sera possible aussi de poser des questions sur le fonctionnement de l'école lors de cette assemblée générale.

Vous êtes donc invités à participer à cette assemblée en grand nombre !

Marie-Ève Choronzey
Présidente du Conseil d'établissement

Nancy Marshall
Directrice

P.J. Ordre du jour de l'assemblée générale



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS
LE JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018
À la bibliothèque de l'école à 19 H 45**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2017
5. Mot de la direction de l'école
6. Parole à la représentante du comité de parents
7. But de l'assemblée générale annuelle des parents
8. Rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018
9. Présentation des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement
10. Projet éducatif
11. Élection
 - 11.1 Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats :
 - 2 mandats de 2 ans à élire
 - 11.2 Procédure de mises en candidature
 - 11.3 Nomination de deux scrutateurs
 - 11.4 Élection des parents au conseil d'établissement
 - 11.5 Nomination des substituts au conseil d'établissement
 - 11.6 Élection du représentant au comité de parents
 - 11.7 Nomination d'un substitut au comité de parents
12. Organisme de participation des parents
13. Questions de l'assemblée
14. Clôture de l'assemblée générale annuelle des parents.